

## OBJECTIF

Être capable de monter, utiliser et démonter un échafaudage roulant, selon la recommandation R457.

## CONTENU DE LA FORMATION

"L'employeur fait bénéficier les travailleurs, dont l'activité comporte des manutentions manuelles, d'une information sur les risques et d'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Information sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles." Art. R 4541-8 du code du travail.

### THEORIE

- A. Connaissances générales
- B. Les règles de sécurité
- C. La prévention en entreprise
- D. Les échafaudages roulants

### PRATIQUE

- A. Vérification du matériel avant montage,
- B. Maîtriser les opérations de montage et de démontage en sécurité des différents types d'échafaudages roulant,
- C. Elinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage,
- D. Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses,
- E. Apprécier la qualité et la résistance des amarrages de l'échafaudage,
- F. Vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur.
- G. Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage,
- H. Respecter les limites de charges,
- I. Maintenir l'échafaudage en sécurité,
- J. Tenir compte de la co-activité sur les chantiers,
- K. Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage roulant (cadre et multidirectionnel).

A.

## PEDAGOGIE : OUTILS ET MOYENS

### Méthode pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation des échafaudages roulants (R457) en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite du véhicule.

### Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

## PUBLIC

Toute personne amenée à monter, démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et utiliser cet échafaudage.

## PRÉ-REQUIS

Être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

## DURÉE

Durée : de 7 à 14 heures en fonction du nombre de participants et du niveau d'expérience des stagiaires. Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois. Groupe de 4 à 8 stagiaires.

## LIEU

En présentiel  
Sites techniques FC PRO  
Ou sur "site client".

## TARIF

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.

Plateforme d'évolution pratique avec du matériel selon la recommandation R457 de la CNAM.

## Moyens humains

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'une qualification de testeur CACES®.

Personne avec expérience en échafaudages, comme utilisateur et formateur.

## EVALUATION

Les épreuves théoriques et pratiques sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R457 de la CNAM en vue de la délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation.

La délivrance de cette attestation permet à l'employeur de délivrer un certificat au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail [formation@fpro.fr](mailto:formation@fpro.fr). Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.

2

## FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.

## CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail [formation@fcpro.fr](mailto:formation@fcpro.fr)

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.